



Le conseil municipal vous informe que pour l'année 2021 la poursuite du développement résidentiel sera à l'honneur.

En cette période, plusieurs envisagent un retour en région rurale. Nous constatons également qu'il y a une rareté des terrains disponibles dans notre municipalité et dans les paroisses voisines.

Chez nous la nature, les paysages et notre belle rivière sont des atouts qui nous distinguent, nous croyons que la continuité du projet de développement résidentiel créera des retombées économiques positives dans notre municipalité.

Nous débutons ainsi les démarches de réalisation et de conception de plans et devis, en plus de planifier le financement nécessaire à la réussite de ce beau projet. Nous vous tiendrons d'ailleurs informé des développements à chacune des étapes, et ce tout au long de sa réalisation.

Notre objectif est que la nouvelle RUE DU BOISÉ se concrétise en cette année 2021.

Cette nouvelle phase de développement résidentiel apportera un souffle de prospérité à notre municipalité.

Votre conseil municipal